L’industrie minière en Afrique

Les ressources naturelles et écologiques de l’Afrique ont toujours été convoitées. La terre, les minéraux, le gaz, le pétrole, le bois, les eaux territoriales et tant d’autres ressources sont souvent l’objet de disputes pour le continent.

L’accès et la redistribution des ressources africaines sont derrière les interventions politiques et militaires de coalitions de pays occidentaux, à l’extérieur ou sous les auspices des Nations unies, dans des pays comme la Somalie, le Soudan, la République démocratique du Congo, les Comores, le Tchad, l’Ouganda, le Zimbabwe, la République centrafricaine, le Libéria et, dernièrement, la Lybie et la Côte d’Ivoire.

En pleine intervention des puissances militaires internationales, la République démocratique du Congo signa en bonne et due forme des contrats miniers de la pire espèce avec des transnationales de plusieurs pays occidentaux qui cherchaient à maintenir la paix dans le pays. Ces contrats renforcèrent la mainmise des sociétés minières transnationales sur les ressources minérales de la RDC.

L’accélération de l’investissement étranger direct et, par extension, l’augmentation de l’accumulation capitaliste, présuppose la subordination des secteurs productifs locaux et l’éloignement des communautés de leur terre. Le processus d’accumulation réduit la valeur de tous les autres secteurs de l’économie et de l’appareil de l’État. Il diminue aussi les possibilités des États africains d’intervenir au moment et à l’endroit où il est indispensable de le faire.

Le secteur extractif de l’Afrique, et en particulier les industries minière et pétrolière, est celui qui a reçu le plus d’investissements étrangers directs ; c’est aussi l’un des domaines où l’on constate le plus clairement le déplacement de populations entières et la privation d’accès à la terre de millions d’habitants du milieu rural par suite du processus d’accumulation capitaliste. Le bouleversement des rapports économiques et sociaux que cela entraîne est une des caractéristiques permanentes des communautés africaines dans les zones d’extraction de minéraux et de pétrole.

L’extraction de ressources comporte plusieurs étapes : exploration, préparation du site, mise en œuvre, production, traitement et désaffectation. À chaque étape il faut disposer de grandes étendues de terre pour faciliter l’extraction et le raffinage de ces ressources.

Entre 1990 et 1998, une seule grande mine à ciel ouvert, à Tarkwa, dans l’Ouest du Ghana, déplaça quatorze communautés qui avaient une population de plus de 30 000 personnes. Ce déplacement aboutit à la perte nette de plus de 7 000 emplois, puisque les gens de la zone n’avaient plus accès aux terres et ne pouvaient pas non plus travailler dans la mine, faute de posséder les compétences requises. De même, dans le Nord-Ouest du Ghana, le projet minier Ahafo de Newmont déplaça 355 familles, rien que dans la région de Kenyasi.

Un autre projet de Newmont, dans le Ghana oriental, déplacera un village entier, habité par plus de 300 hommes et femmes. En outre, la mise en œuvre du projet comportera la destruction de 1 465

hectares et la perte de 3 057 fermes familiales qui appartiennent à 1 208 personnes.

En plus, le projet va détruire 64 hectares (13 %) de la réserve de forêt d'Ajenua Bepo, un des derniers vestiges des forêts ghanéennes. Le long de la côte occidentale du pays, au moins 72 villages se plaignent d'avoir perdu leurs zones de pêche à cause de l'intensité de l'exploration et de la production pétrolière offshore.

Les différents types de capital qui se disputent les terres africaines (les terres pour la production locale vs les terres pour la production d'aliments destinés à l'exportation ; les terres pour les plantations de biocombustibles ; les terres en tant que biens pour l'activité financière, y compris le commerce et la spéculation) écartent de plus en plus les agriculteurs de la production locale et conspirent contre la croissance potentielle et le développement de l'agriculture domestique, contre les moyens d'existence et contre la notion de propriété communale.

En Afrique, et surtout en Afrique subsaharienne, la plupart des gens habitent encore les zones rurales où ils cultivent des produits alimentaires, élèvent du bétail ou gagnent leur vie en s'adonnant à d'autres activités liées à la terre. La terre est donc une ressource naturelle indispensable et d'une importance critique. En plus d'être un facteur de production, une réserve de valeur, un lieu où s'abriter, un espace de loisirs, un dépôt de détritus pour les animaux et les êtres humains, la terre définit une constellation de rapports politiques et sociaux dans les communautés rurales.

La population rurale d'Afrique est déjà marginalisée quand il s'agit d'accéder à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à l'eau potable pendant toute l'année, et à d'autres infrastructures économiques. Dans tout le continent, les luttes populaires des communautés touchées par l'extraction pétrolière et minière ont eu pour but de réparer l'injustice d'être privées de terre et de moyens d'existence, alors que les sociétés minières ont une part disproportionnée des bénéfices et que, de façon générale, le développement de la zone ne se produit pas.

De toute évidence, le cadre libéral a été la référence pour les accords qui facilitent les transferts massifs de terres et l'expropriation généralisée des ressources naturelles d'Afrique. Dans la même mesure mais dans le sens contraire, la nouvelle phase d'accaparement de terres, encore incohérente et non planifiée, peut devenir un argument de poids pour adopter des alternatives politiques et de développement.

Extrait et adapté de : "Mining to Undermine Access to Land", Abdulai Darimani, Third World Network-Africa, 20 avril 2011, publié par Mines and Communities,http://www.minesandcommunities.org/article.php?a=10858.